

# 1. DÉMOGRAPHIE



PROVINCE DE HAINAUT





# Sommaire

Contexte .....	3
1 <sup>re</sup> partie : Dynamique de populations	
Populations .....	4
Densité de population .....	5
Accroissement de population .....	6
Fécondité .....	8
2 <sup>e</sup> partie : Structure de populations	
Pyramides des âges .....	11
Indice de vieillissement .....	13
Structure des ménages .....	15
Ce qu'il faut retenir .....	18
Bibliographie .....	19
Glossaire .....	23

## CONTEXTE

*Pour prendre tout son sens, un tableau de bord de santé ne doit pas se cantonner à des données d'offre ou de consommation de soins. Il doit aussi offrir une vision globale de la population qui vit dans la zone étudiée afin de donner une dimension santé publique aux informations de santé.*

*Ainsi, le premier chapitre s'attache à analyser des données comme le nombre d'habitants, la densité, l'accroissement de population, la répartition par âge, la fécondité et la structure des ménages. Un second chapitre comportant des variables socio-économiques apportera des éléments complémentaires à l'approche populationnelle.*

*Deux niveaux géographiques ont été choisis comme échelle de comparaison : d'une part, les départements et provinces, et d'autre part, les arrondissements qui sont apparus être les plus petites divisions administratives permettant les comparaisons France - Belgique.*

*La région NHANA étudiée ici représente 1,3 % de la population de l'Europe des quinze au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (6,9 % des populations française et belge regroupées - Source : Eurostat) et 0,8 % de la superficie européenne (4,2 % des superficies française et belge regroupées). Elle comprend les provinces belges du Hainaut et de Namur, et les départements français des Ardennes, de l'Aisne et du Nord\*.*

*Les deux principales sources de données de cette fiche sont les recensements de population et les registres d'état civil des deux pays. Les analyses se baseront également sur les estimations de population de l'INSEE aux 1<sup>er</sup> janvier pour la France et sur les données issues du registre national pour la Belgique. Malgré quelques différences entre les recensements belge et français, il a été possible de rapprocher de nombreux indicateurs.*

*Mis en place pour la première fois en 1801 en France (intégrant des départements du territoire belge actuel) et en 1846 en Belgique (dans son découpage actuel), les recensements ont plusieurs objectifs. D'abord constitués dans un but administratif (décompte de la population des communes), les recensements ont été par la suite orientés également vers des données socio-économiques de la population (démographie, niveau d'études, profession, habitat, etc.).*

*En France, jusqu'en 2004, le recensement avait lieu tous les 7 à 9 ans, sur l'ensemble des communes. À compter de cette date, il est devenu annuel avec une distinction entre les communes de moins de 10 000 habitants (recensement exhaustif tous les 5 ans, à raison du recensement d'un cinquième de la population chaque année) et celles de 10 000 habitants ou plus (recensement annuel mais par sondage auprès d'un échantillon de la population).*

*En Belgique, le recensement est décennal. Contrairement à la France, il se fait essentiellement par échange de courrier. Depuis 2001, le recensement est dénommé enquête socio-économique. En 2001, en plus des autres indicateurs, le questionnaire comportait des questions sur la santé. À long terme, l'Institut national de statistiques belge a le projet de remplacer l'enquête socio-économique par l'exploitation de fichiers administratifs.*

*Afin de faciliter la lecture, le département du Nord sans l'arrondissement de Dunkerque sera noté Nord\*.*

### **Comité de rédaction :**

ORS Champagne-Ardenne : Delphine Gouzer, Gaëlle Hochart, Marie Antoinette Castel Tallet

ORS Picardie : Anne Ducamp, Philippe Lorenzo, Alain Trugeon

OSH : Paul Berra, Pénélope Fizman, Marie Gay, Véronique Tellier, Luc Berghmans

### **Relecteurs :**

INSEE Picardie : Jérôme Mathias

IWEPS : Marc Debuissou

## Populations

**Tableau 1** Population par sexe et par arrondissement de la région NHANA au 1<sup>er</sup> janvier 2000

	Ensemble	Hommes	Femmes
Château-Thierry	68 849	33 974	34 875
Laon	163 107	80 137	82 970
Saint-Quentin	134 489	64 923	69 566
Soissons	100 883	49 769	51 114
Vervins	68 773	33 695	35 078
<b>Aisne</b>	<b>536 102</b>	<b>262 498</b>	<b>273 604</b>
Charleville Mézières	171 461	84 086	87 375
Rethel	33 981	16 876	17 105
Sedan	62 109	30 620	31 489
Vouziers	22 463	11 203	11 259
<b>Ardennes</b>	<b>290 014</b>	<b>142 786</b>	<b>147 229</b>
Avesnes sur Helpe	238 286	116 558	121 727
Cambrai	158 926	77 462	81 464
Douai	247 340	119 737	127 603
Lille	1 184 286	569 191	615 095
Valenciennes	349 426	169 166	180 260
<b>Nord sans Dunkerque</b>	<b>2 178 264</b>	<b>1 052 115</b>	<b>1 126 149</b>
Ath	79 085	38 511	40 574
Charleroi	421 059	202 320	218 739
Mons	249 334	119 004	130 330
Mouscron	70 056	33 871	36 185
Soignies	173 297	83 792	89 505
Thuin	146 086	70 831	75 255
Tournai	140 550	68 370	72 180
<b>Hainaut</b>	<b>1 279 467</b>	<b>616 699</b>	<b>662 768</b>
Dinant	99 683	48 673	51 010
Namur	282 727	137 072	145 655
Philippeville	61 493	29 978	31 515
<b>Province de Namur</b>	<b>443 903</b>	<b>215 723</b>	<b>228 180</b>
<b>Ardaisnaut</b>	<b>2 105 583</b>	<b>1 021 983</b>	<b>1 083 601</b>
<b>NHANA</b>	<b>4 727 750</b>	<b>2 289 820</b>	<b>2 437 930</b>

Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

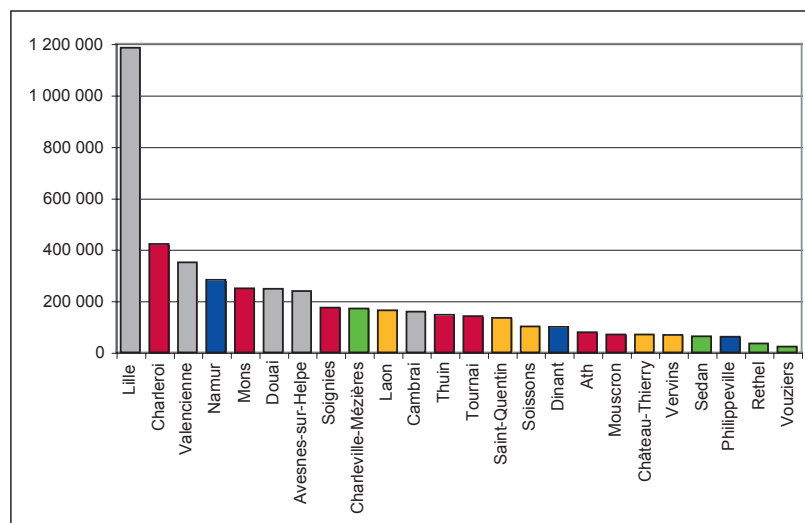
### Près de la moitié de la population de la zone habite le département du Nord\*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, la région NHANA comportait 4 727 750 habitants, soit 2 289 820 hommes et 2 437 930 femmes. À l'intérieur de la zone, il existe d'importantes disparités de répartition de la population. En effet, 46,0 % des habitants résident dans le département du Nord\*, et 6,0 % seulement dans les Ardennes. La province du Hainaut compte 27,0 % de la population, celle de Namur 9,4 % et le département de l'Aisne 11,3 %.

Quel que soit le territoire, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52,0 % de la population totale.

Au niveau des arrondissements, on peut noter que celui de Lille concentre à lui seul un quart de la population de la région NHANA ; à l'inverse, ceux des Ardennes, comme Rethel ou Vouziers, n'atteignent pas 1,0 %.

**Figure 1** Population des arrondissements de la région NHANA au 1<sup>er</sup> janvier 2000

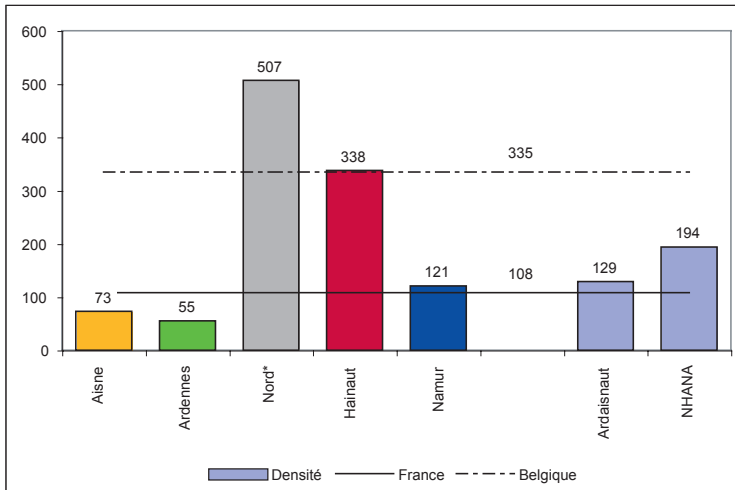


Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

# Densité de population

$$\text{Densité de population (habitants / km}^2\text{)} = \frac{\text{nombre d'habitants}}{\text{Superficie du territoire considéré (km}^2\text{)}}$$

**Figure 2** Densité de population au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en habitants au km<sup>2</sup>)

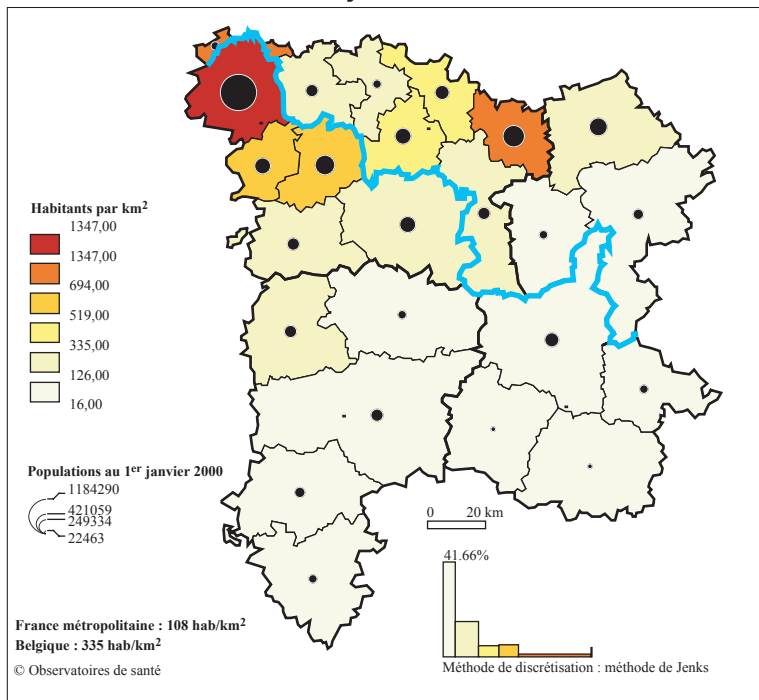


Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

Côté belge, le Hainaut a une densité proche de la moyenne nationale, tandis que le Namurois présente une densité largement inférieure. Cette dernière est pratiquement trois fois moins élevée que la moyenne belge, et se rapproche ainsi de la moyenne française.

L'ensemble de la zone Ardenaisnaut a une densité de 129 habitants par km<sup>2</sup> et NHANA, une densité de 194 habitants au km<sup>2</sup>. Ces moyennes cachent cependant une grande hétérogénéité. La carte des densités par arrondissement met en évidence un contraste Nord/Sud : les densités les plus fortes se trouvent au nord de la zone étudiée, plus spécifiquement dans les arrondissements de Lille (1 347 h/km<sup>2</sup>), Charleroi (759 h/km<sup>2</sup>), Mouscron (694 h/km<sup>2</sup>), Valenciennes (550 h/km<sup>2</sup>) et Douai (519 h/km<sup>2</sup>). À l'inverse, les densités les plus faibles se situent plus au sud, principalement dans les arrondissements de Vouziers (16 h/km<sup>2</sup>), Rethel (28 h/km<sup>2</sup>), Vervins (49 h/km<sup>2</sup>), Château-Thierry (58 h/km<sup>2</sup>).

**Carte 1** Densité et population au 1<sup>er</sup> janvier 2000



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

## Des densités plus élevées dans le nord de la zone

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, la Belgique présente une densité de population trois fois plus importante que celle de la France avec 335 habitants au km<sup>2</sup> contre 108 en France.

Cette différence entre les deux pays est renforcée lorsque l'on aborde l'échelon des départements/provinces, à l'exception du Nord\* qui, avec une densité de 507 habitants au km<sup>2</sup>, se démarque nettement.

La densité du Nord\* est presque cinq fois plus élevée que celle de la France. À l'opposé, les départements de l'Aisne et des Ardennes se caractérisent par des densités très faibles (notamment pour les Ardennes dont le nombre d'habitants au km<sup>2</sup> est deux fois moins important qu'au niveau national et neuf fois moindre que dans le département du Nord\*).

Ces densités reflètent des différences d'urbanisation et d'attractivité : l'ensemble des arrondissements de l'Aisne et des Ardennes, ceux de Dinant et de Philippeville, présentent de faibles densités liées à leurs caractéristiques rurales. Les petites ou moyennes villes forment un tissu urbain éparpillé. L'exode rural des populations vers Paris ou Reims renforce la faible densité de l'Aisne et des Ardennes. À l'inverse, les arrondissements les plus denses, situés au nord de la région, forment un continuum urbain transfrontalier qui s'étend de Lille à Charleroi.

L'emploi est, en effet, un facteur important d'implantation de la population : le Nord et le Hainaut ont acquis des densités importantes grâce à leur industrie textile (depuis le Moyen-âge) et à leurs bassins miniers (depuis la révolution industrielle), et les ont gardées malgré les fermetures de mines et d'usines au cours des trente dernières années. En effet, ces industries ont drainé dès le XIX<sup>e</sup> siècle de nombreux immigrés frontaliers tout d'abord, puis polonais, italiens et enfin des pays du Maghreb et de Turquie.

Ces arrondissements accueillent également des étudiants, des entreprises et des pôles administratifs.

# Accroissement de population

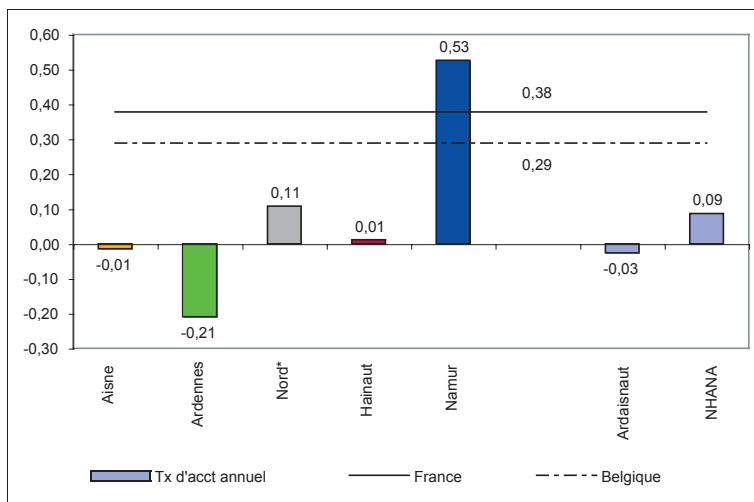
## Taux d'accroissement annuel moyen (%) :

$$\left( \frac{\text{Effectif de population à } n+x}{\text{Effectif de population à } n} \right)^{\frac{1}{x}} - 1 \times 100$$
  
 où n = année initiale et x = nombre d'années de la période étudiée

**Taux d'accroissement naturel (%)** =  $\frac{\text{nombre de naissances} - \text{nombre de décès}}{\text{population moyenne}} \times 100$

**Solde migratoire** = accroissement total annuel - accroissement naturel annuel

**Figure 3** Taux d'accroissement annuel de population entre 1990 et 2000 (en %)



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
 B - Registre état civil, INS

À l'inverse, les Ardennes ont perdu 0,21 % de leur population. Le Hainaut et l'Aisne ont une population relativement stable sur cette période (respectivement +0,01 % et -0,01 %). Enfin, le Nord\* affiche une légère augmentation de sa population : +0,11 %.

En observant les dernières années de cette période, on constate une tendance à l'accélération des pertes de population.

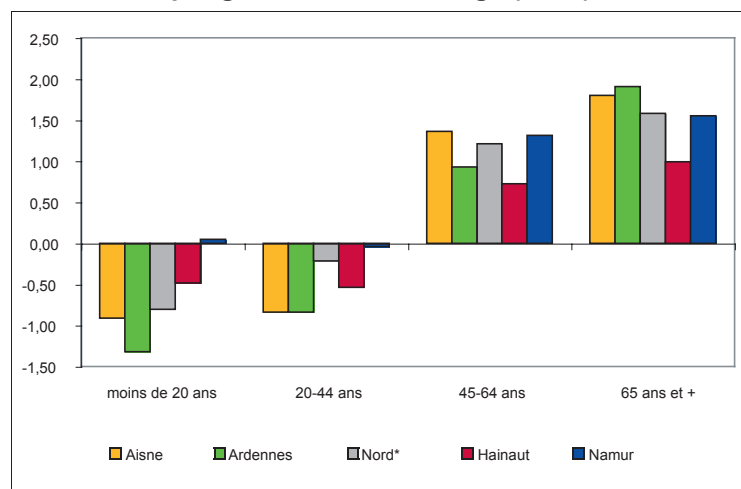
## Augmentation des 45 ans et plus au détriment des plus jeunes

On constate une diminution annuelle de la population des moins de 45 ans sur l'ensemble des départements/provinces : -0,70 % des moins de 20 ans dans NHANA entre 1990 et 2000 et -0,39 % des 20-44 ans. La province de Namur fait exception : +0,05 % pour les 0-19 ans par an.

À l'inverse, la population des 45 ans et plus est en augmentation : +1,08 % de 45-64 ans et +1,44 % de 65 ans et plus dans NHANA. On assiste donc à un vieillissement général de la population de la région.

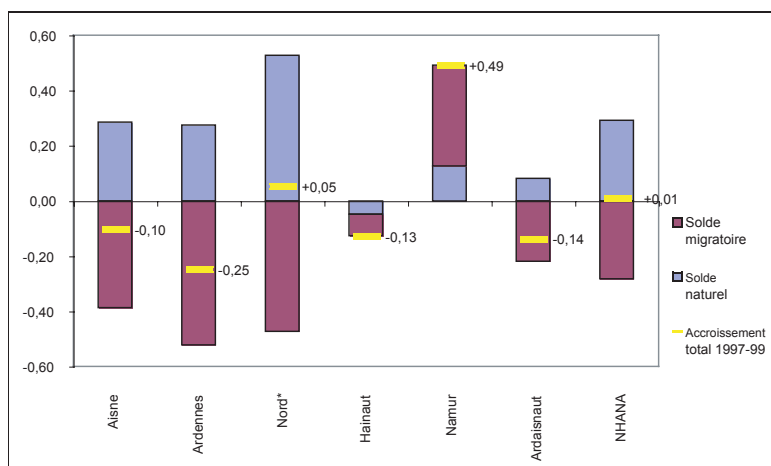
L'inversion des tendances à 45 ans se retrouve aux échelles nationales, de manière un peu plus marquée en France qu'en Belgique, traduisant ainsi un vieillissement plus important.

**Figure 4** Taux d'accroissement annuel de population entre 1990 et 2000 par grandes classes d'âge (en %)



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
 B - Registre état civil, INS

**Figure 5** Taux d'accroissement naturel, solde migratoire et accroissement total en 1997-99 (en %)



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

positifs ; le Nord\*, grâce à un accroissement naturel particulièrement fort (son solde migratoire étant très négatif). À l'inverse, l'Aisne, les Ardennes et le Hainaut perdent leur population en raison d'un solde migratoire très négatif, l'excédent naturel demeurant positif pour les deux premiers, et négatif pour le Hainaut.

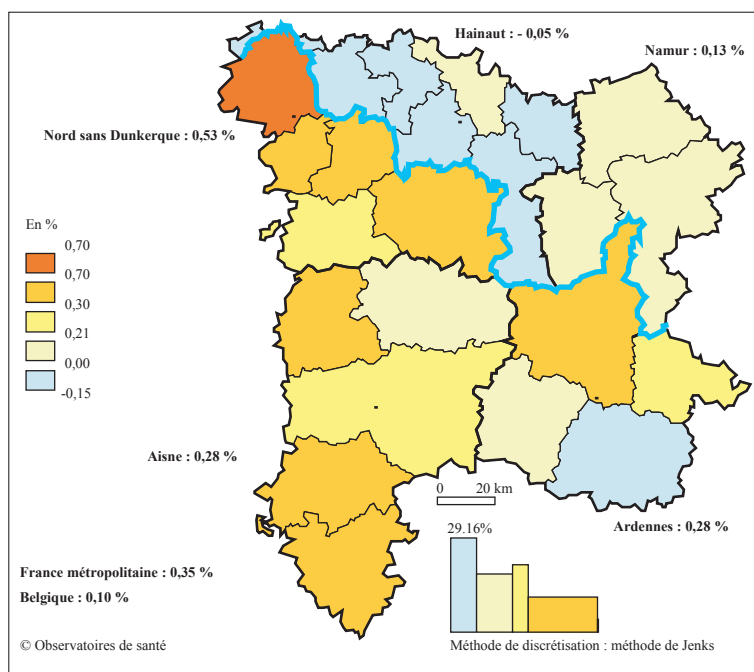
En conclusion, l'accroissement de population dans Ardaisnaut est négatif (-0,14 %) alors qu'il est quasi nul dans la région NHANA (+0,01 %), grâce à la province de Namur et au département du Nord\*.

### Des soldes migratoires partout négatifs, sauf dans la province de Namur

Les populations de la France et de la Belgique se sont accrues entre 1997 et 1999 (respectivement +0,36 % et +0,23 %) en raison d'un solde naturel et d'un solde migratoire positifs. On remarque toutefois que si la Belgique a un accroissement naturel et un solde migratoire équivalents (+0,10 % et +0,13 %), la population française augmente principalement grâce à l'accroissement naturel (+0,35 % contre seulement +0,01 % pour le solde migratoire).

Au sein de NHANA, ce sont encore Namur et le Nord\* qui gagnent en population : Namur, grâce à des excédents naturels et migratoires

**Carte 2** Taux d'accroissement naturel annuel en 1997-99 (en %)



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS  
Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

### Accroissement naturel négatif dans le Hainaut

Le taux d'accroissement naturel de la région NHANA varie entre 0,70 % dans l'arrondissement de Lille et -0,15 % dans celui de Tournai.

Le Hainaut se distingue par un taux d'accroissement naturel globalement négatif. Seul l'arrondissement de Soignies a un taux positif (+0,08 %). Cette province a donc franchi le cap où les décès deviennent plus nombreux que les naissances.

Les autres provinces et départements ont un taux d'accroissement naturel positif pour tous leurs arrondissements, à l'exception de Vouziers dans les Ardennes.

Le Nord\* oscille entre 0,21 % à Cambrai et 0,70 % à Lille, l'Aisne entre 0,08 % à Vervins et 0,38 % à Soissons, les Ardennes entre -0,09 % à Vouziers et 0,38 % à Charleville-Mézières et la province de Namur entre 0,02 % à Philippeville et 0,15 % à Namur.

# Fécondité

**Taux de natalité (‰)** = nombre de naissances vivantes / population totale moyenne \* 1 000.

**Taux de fécondité par classe d'âge (‰)** = nombre de naissances vivantes rapporté au nombre de femmes de cette classe d'âge \* 1 000.

**Indice conjonctuel de fécondité (ICF), en nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer** = somme des taux de fécondité à chaque âge pour une année donnée.

**Tableau 2** Taux bruts de natalité en 1990 et 1999 (en ‰)

	1990	1999
Château-Thierry	13,6	12,9
Laon	13,5	13,1
Saint-Quentin	14,4	14,3
Soissons	14,5	13,0
Vervins	13,9	12,3
<b>Aisne</b>	<b>14,0</b>	<b>13,2</b>
Charleville-Mézières	14,0	13,2
Rethel	13,0	11,0
Sedan	13,5	13,1
Vouziers	12,3	11,1
<b>Ardennes</b>	<b>13,7</b>	<b>12,7</b>
Avesnes sur Helpe	14,6	13,4
Cambrai	13,3	13,8
Douai	14,5	13,8
Lille	16,6	15,0
Valenciennes	14,3	13,5
<b>Nord sans Dunkerque</b>	<b>15,5</b>	<b>14,4</b>
Ath	11,2	11,5
Charleroi	12,7	11,7
Mons	12,5	11,2
Mouscron	12,3	11,2
Soignies	12,5	11,7
Thuin	12,3	11,2
Tournai	12,0	11,1
<b>Hainaut</b>	<b>12,4</b>	<b>11,4</b>
Dinant	13,1	12,1
Namur	13,4	11,9
Philippeville	13,5	10,5
<b>Province de Namur</b>	<b>13,3</b>	<b>11,7</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>13,5</b>	<b>13,2</b>
<b>Belgique</b>	<b>12,4</b>	<b>11,1</b>

Sources : F - INSEE  
B - INS, ECODATA

## Diminution des naissances entre 1990 et 1999 dans tous les arrondissements de la zone NHANA

Dans la région NHANA, en 1999, les taux bruts de natalité varient entre 10,5 naissances pour 1 000 habitants à Philippeville et 15,0 pour 1 000 à Lille. Cet indicateur est dépendant de la structure par âge de la population et ne permet donc pas les comparaisons spatiales ou temporelles.

À cette fin, seront utilisés les taux de fécondité et l'indice conjonctuel de fécondité.

La France est le premier pays d'Europe à avoir vu sa fécondité décroître (dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) [9]. Malgré sa position unique dans l'histoire démographique européenne, la France, et plus particulièrement le nord de la France, connaît, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une fécondité assez élevée dépassant par exemple celle de la Belgique : l'indice conjonctuel de fécondité (ICF) y est aujourd'hui de l'ordre de 1,7 contre 1,6 en Belgique.

En un siècle, l'ICF a connu de grandes variations. Ainsi, en France par exemple, avant la Première Guerre mondiale, les femmes mettaient au monde en moyenne 2,5 enfants. La baisse s'est amorcée ensuite, entrecoupée d'une période de forte fécondité après la seconde guerre : le « baby-boom ». Après une stabilisation de l'ICF entre 1946 et 1964, l'indicateur chute de nouveau, passant de 2,8 enfants en 1964 à 1,8 à la fin des années 1990 [9, 41].

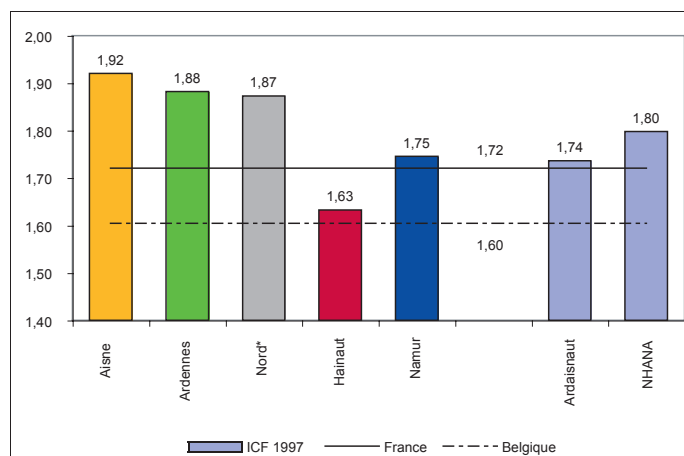
## Forte fécondité dans les départements français

En 1997 (dernière année disponible pour les chiffres de fécondité en Belgique), les Françaises ont une fécondité plus élevée que les Belges avec respectivement 1,72 et 1,60 enfants par femme.

En comparaison avec les moyennes nationales, la zone NHANA se présente comme particulièrement féconde : les départements/provinces dépassant nettement les moyennes nationales.

Les départements français oscillent en effet entre 1,92 pour l'Aisne et 1,87 enfant par femme pour le Nord\*. En Belgique, par contre, on observe 1,75 enfant par femme pour la province de Namur et 1,63 pour le Hainaut.

**Figure 6** Indice conjonctuel de fécondité en 1997 en nombre d'enfants par femme



Sources : F - INSEE  
B - INS, ECODATA



Carte 3

### Indice conjoncturel de fécondité en 1997

#### Effet frontière marqué pour la fécondité

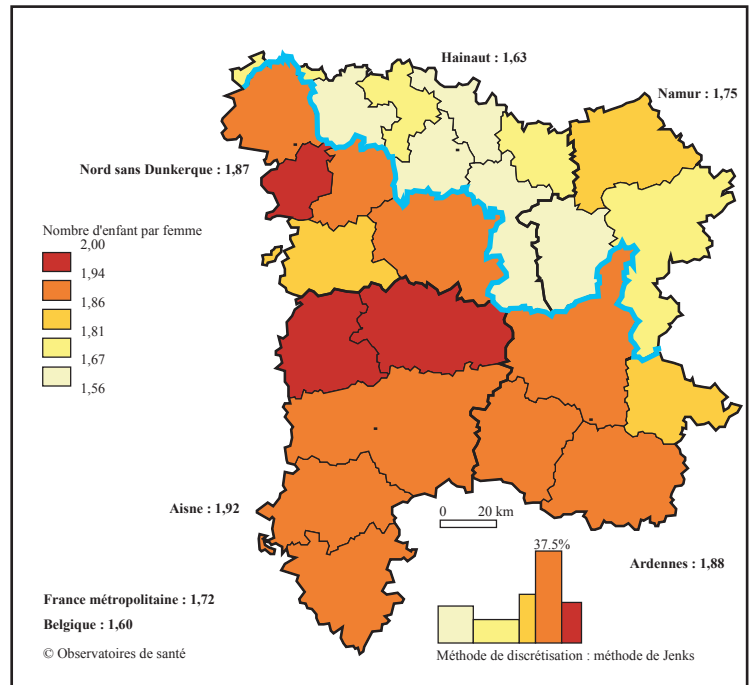
En matière de fécondité, l'Aisne devance les autres départements/provinces notamment grâce aux taux élevés des arrondissements de Saint-Quentin (2,00 enfants par femme en 1997) et de Vervins (1,96 enfant).

Dans le département du Nord\*, l'arrondissement de Douai a l'indice le plus élevé (1,94 enfant par femme) et celui de Cambrai le plus faible (1,84).

Dans les Ardennes, c'est l'arrondissement de Sedan qui présente l'indice le plus faible (1,83).

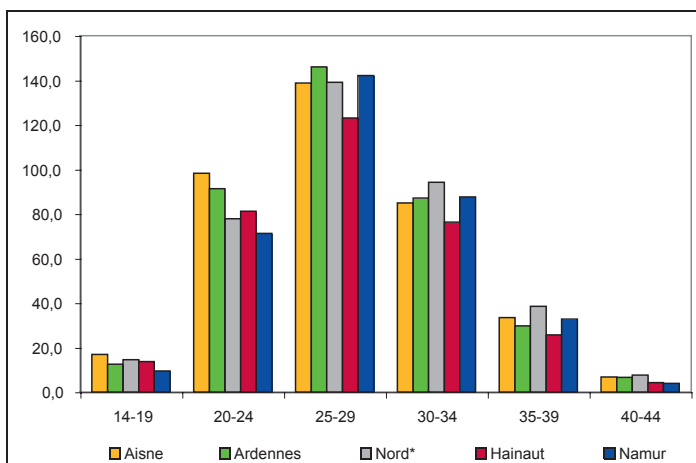
La province de Namur doit son taux élevé à l'arrondissement même de Namur (1,81 enfant par femme en 1997).

À l'inverse, les taux de la province du Hainaut sont particulièrement bas : 1,70 enfant par femme à Mouscron, 1,68 à Ath et 1,67 à Charleroi.



Sources : F - INSEE  
B - INS, ECODATA  
Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

Figure 7 Taux de fécondité par classe d'âge en 1997 (en ‰)



Sources : F - INSEE  
B - INS, ECODATA

La baisse de fécondité observée actuellement dans les différents pays européens se manifeste différemment selon l'âge [17].

Elle résulte, d'une part, de la fin des effets du baby-boom - les femmes en âge de procréer sont nées après le baby-boom ou durant sa phase de décroissance et sont donc moins nombreuses - et, d'autre part, de l'allongement de la moyenne d'âge au premier accouchement (27 ans) [17].

Le graphique, présenté ici, indique que les taux de fécondité par âge en 1997 suivent une courbe en forme de cloche avec un pic de fécondité vers 25-29 ans.

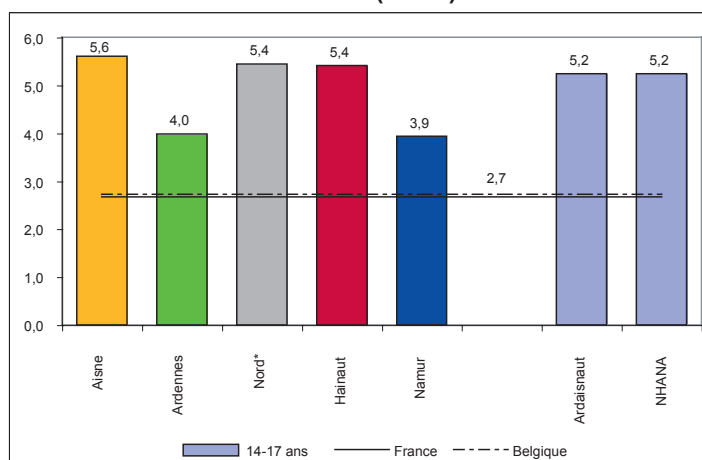
La dernière classe d'âge des femmes en âge de procréer (45-49 ans) n'est pas représentée graphiquement en raison des très faibles taux de fécondité (taux variant de 0,0 ‰ dans les Ardennes à 0,3 ‰ pour le Nord\*).

### Forte fécondité des mineures dans NHANA

La légalisation de la pilule contraceptive en 1967 en France et en 1973 en Belgique a bouleversé la fécondité. Les femmes, y compris les mineures, peuvent désormais maîtriser leur fécondité.

Les grossesses des adolescentes (17 ans et moins) restent liées à des difficultés sociales et l'accès théoriquement facile à la contraception n'en diminue pas le nombre. Dans les années 1980, on avait pourtant observé en France une diminution importante du nombre d'adolescentes enceintes. Puis, dans les années 1990, leur nombre reste stable mais le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) a augmenté [30].

**Figure 8** Taux de fécondité des 14-17 ans en 1997 (en ‰)



Sources : F - INSEE  
B - INS, ECODATA

L'Aisne (5,6 naissances pour 1 000 femmes de 14-17 ans en 1997) est le département/province le plus exposé de NHANA à la naissance d'enfants de mères adolescentes, juste devant le Nord\* et le Hainaut (5,4 ‰ chacun). Les Ardennes (4,0 ‰) et la province de Namur (3,9 ‰) affichent certes des taux moins élevés, mais ils restent bien au-delà des moyennes nationales (2,7 ‰ pour la France et la Belgique).

La fécondité des mineures est particulièrement forte dans l'arrondissement de Vervins (Aisne) avec un taux de 10,0 pour 1 000 femmes de 14-17 ans. Les autres arrondissements où la fécondité des mineures est élevée sont Saint-Quentin (8,3 ‰), Douai (8,9 ‰), Valenciennes (8,3 ‰) et Charleroi (7,0 ‰).

*Remarque : les taux de fécondité des 14-17 ans n'ont pu être calculés pour les arrondissements des Ardennes en raison du faible nombre de naissances chez les mères mineures.*

Par ailleurs, on notera que plus l'âge au premier enfant est bas, plus le nombre d'enfants tend à être élevé [10].

## 2<sup>e</sup> partie - Structure de populations

### Pyramides des âges

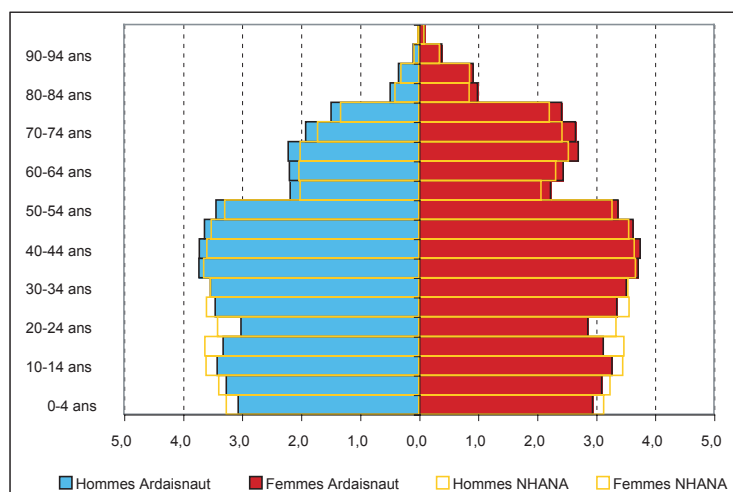
La **pyramide des âges** est une représentation graphique de la répartition par âge et sexe d'une population à une date donnée.

#### Viellissement des populations dans l'ensemble de la zone

Comme dans l'ensemble des pays industrialisés, les pyramides des âges montrent un double vieillissement de la population : un vieillissement dit « par le bas » (baisse de la fécondité entraînant un rétrécissement de la base de la pyramide) et un vieillissement dit « par le haut » (augmentation de l'espérance de vie à la naissance et donc de la population aux âges élevés).

Par ailleurs, si à la naissance on observe en moyenne 105 garçons pour 100 filles, on constate qu'aux âges plus élevés la proportion des femmes devient plus importante du fait d'une surmortalité masculine à tous les âges (accidents et suicides chez les jeunes, maladies chroniques) et d'une espérance de vie à la naissance plus grande chez les femmes.

**Figure 9** Pyramides des âges de NHANA et d'Ardaisnaut au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en %)



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

Les pyramides des âges présentent trois creux importants.

- Le premier concerne la population âgée de 80 ans ou plus. Trois explications à cela : la mortalité élevée dans cette tranche d'âge, le déficit des naissances durant la Première Guerre mondiale et les décès de la Seconde Guerre mondiale.
- On observe ensuite un creux dans la tranche d'âge des 55 à 59 ans qui correspond au déficit de naissances entre 1940 et 1945.
- Enfin, un autre creux important chez les jeunes de 20 à 24 ans s'explique, d'une part, par une baisse de la fécondité en période de crise économique et, d'autre part, par la migration des jeunes vers les grandes villes pour leurs études ou leurs débuts professionnels (migration du sud de l'Aisne et des Ardennes vers Paris ou Reims).

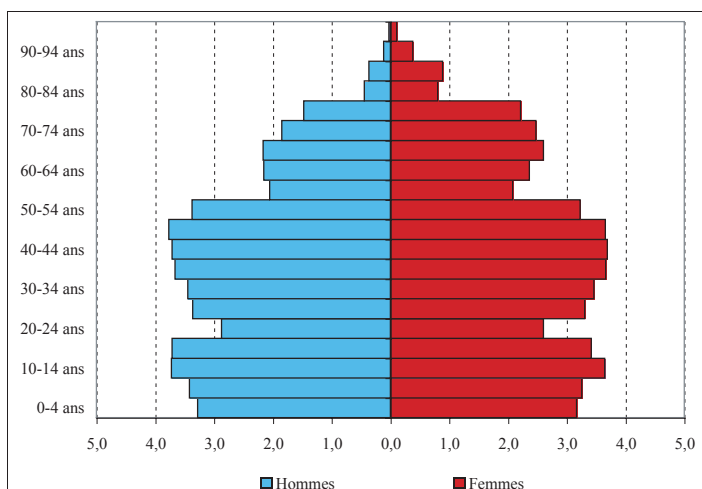
La population de la zone NHANA compte plus de jeunes qu'Ardaisnaut car le département du Nord\* draine beaucoup d'étudiants et de jeunes professionnels et a de plus des indices de fécondité élevés.

Les effets du baby-boom sont également bien présents sur ces pyramides avec un maximum de naissances dans les années 1960.

La région NHANA présente trois types de pyramides selon le territoire étudié : celles qui présentent un creux marqué pour les 20-24 ans, celles où la proportion de jeunes de moins de 25 ans est importante, et celles qui ont des proportions équivalentes des différents groupes d'âge entre 0 et 24 ans.

Figure 10

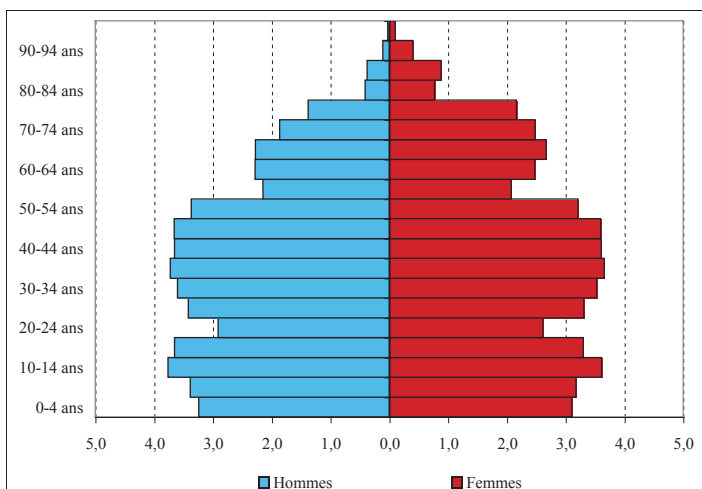
**Pyramide des âges de l'Aisne au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en %)**



Source : Population INSEE estimée au 1<sup>er</sup> janvier

Figure 11

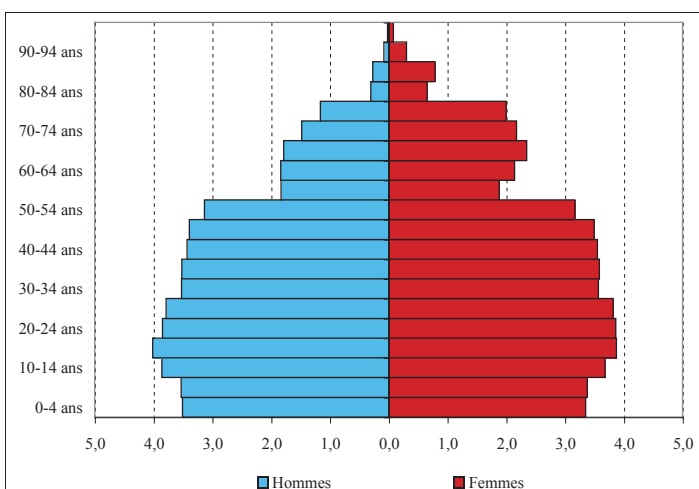
**Pyramide des âges des Ardennes au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en %)**



Source : Population INSEE estimée au 1<sup>er</sup> janvier

Figure 12

**Pyramide des âges du Nord\* au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en %)**



Source : Population INSEE estimée au 1<sup>er</sup> janvier

**Premier type de pyramide : creux marqués à 20-24 ans, l'Aisne et les Ardennes**

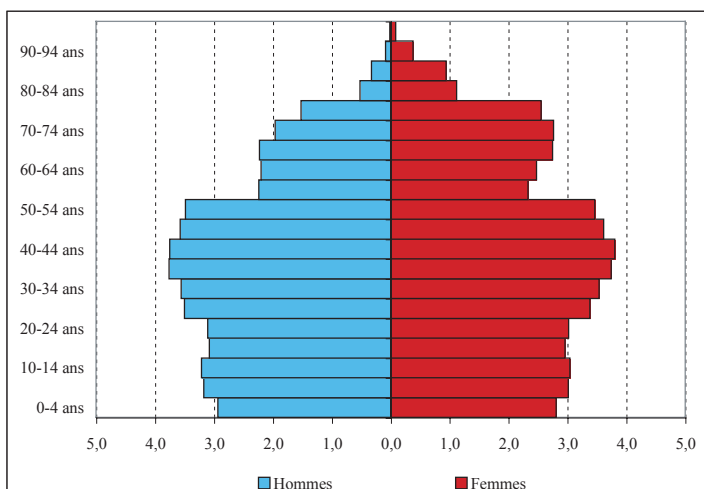
Les arrondissements de l'Aisne et des Ardennes présentent les mêmes caractéristiques pour la tranche d'âge des 20-24 ans : déficit de naissances contemporain du début de la crise économique (choc pétrolier...) et départ des jeunes vers les grandes villes.

**Des jeunes proportionnellement plus nombreux : le Nord sans Dunkerque**

La pyramide du Nord\* présente d'autres caractéristiques : le creux des 20-24 ans n'apparaît pas. Cette tranche d'âge correspond au contraire au « ventre » de la pyramide, en particulier dans l'arrondissement de Lille où sont recensés de nombreux étudiants.

Cependant, malgré sa population particulièrement jeune, le département du Nord\* n'échappe pas à l'augmentation du nombre de personnes âgées.

**Figure 13** **Pyramide des âges**  
**du Hainaut au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en %)**

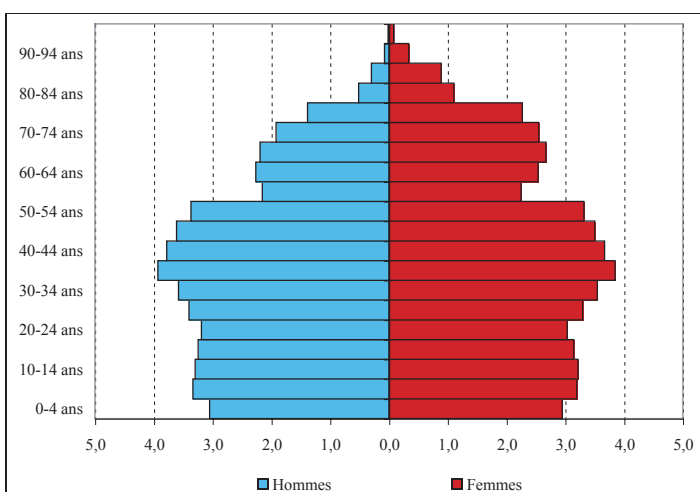


Source : *Registre état civil, INS*

**Des classes d'âge de 0 à 24 ans en proportions équivalentes : le Hainaut et la province de Namur**

Le Hainaut et Namur ont des pyramides assez identiques : une base rétrécie car peu de jeunes, mais des adultes plus nombreux vers 35-45 ans.

**Figure 14** **Pyramide des âges**  
**de la province de Namur au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (en %)**



Source : *Registre état civil, INS*

Comparativement aux Ardennes et à l'Aisne, le Hainaut et Namur présentent un creux moins marqué pour la tranche des 20-24 ans. Dans ces deux provinces, la natalité reste faible depuis les années 1980.

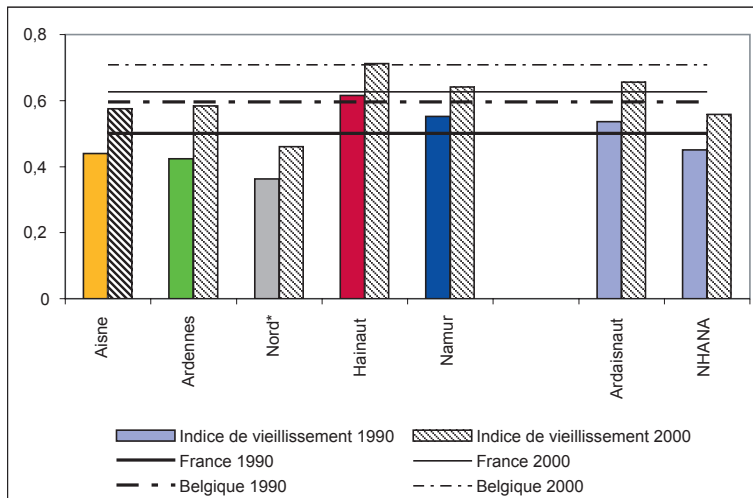
# Indice de vieillissement

**Indice de vieillissement** =  $\frac{\text{nombre de personnes âgées de 65 ans et plus}}{\text{nombre de moins de 20 ans dans la population}}$

On observe ainsi le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 1 personne de moins de 20 ans.

Figure 15

Indice de vieillissement en 1990 et 2000



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

## Une population plus âgée dans les provinces belges

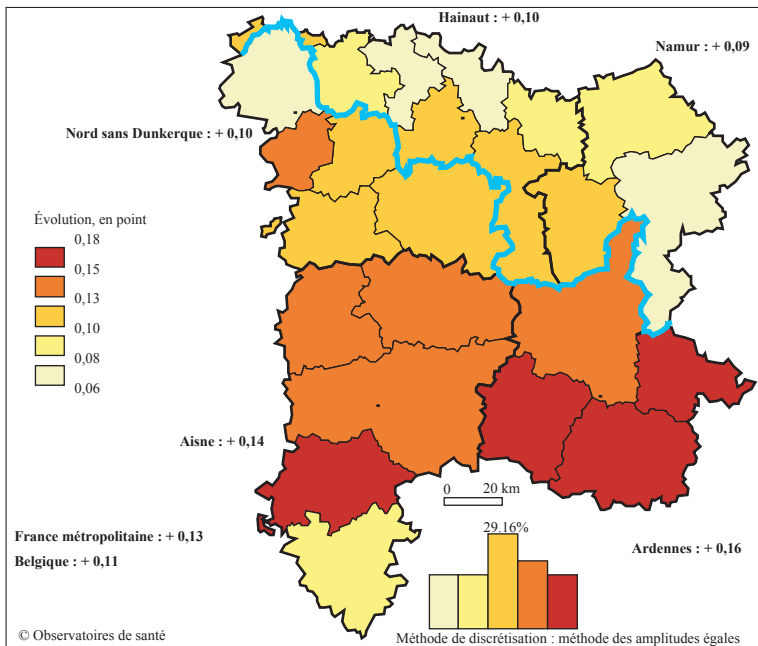
La population belge est plus âgée que celle de la France. Ainsi, en 2000, on compte 0,71 personne de 65 ans et plus pour une personne de moins de 20 ans en Belgique contre 0,63 en France.

Les départements français de la région NHANA ont tous des indices de vieillissement plus faibles que ceux des provinces belges. En 2000, le Nord\* a l'indice le plus bas avec 0,46 personne de 65 ans et plus pour une de moins de 20 ans, les Ardennes et l'Aisne présentent un même indice (0,58), enfin, le Namurois et le Hainaut ont les indices les plus élevés (respectivement 0,64 et 0,71).

Entre 1990 et 2000, l'indice de vieillissement a augmenté dans toute la zone NHANA. En l'espace de dix ans, il s'est accru de 0,10 point, passant ainsi de 0,45 à 0,56.

Carte 4

Évolution de l'indice de vieillissement entre 1990 et 2000



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

## Plus fort vieillissement dans le sud de la zone

L'évolution de l'indice de vieillissement entre 1990 et 2000 montre un gradient sud-nord, indépendamment de la frontière franco-belge.

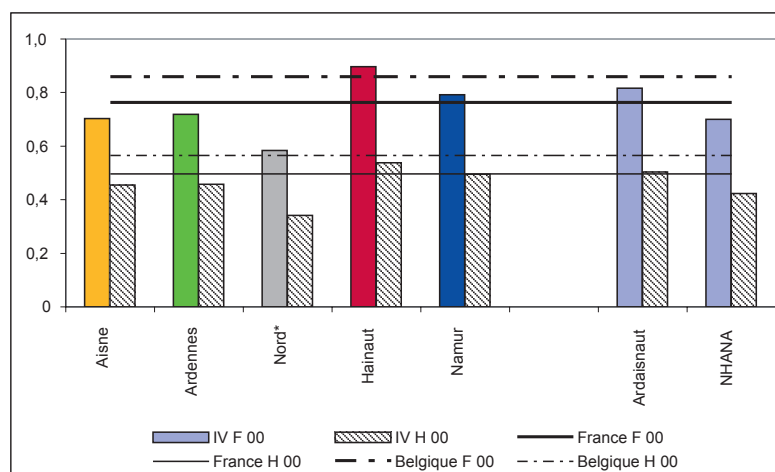
Le sud de NHANA, à l'exception de l'arrondissement de Château-Thierry, se caractérise par une augmentation importante de l'indice et donc un fort vieillissement de la population dans des zones principalement rurales (de +0,14 point pour Laon et Saint-Quentin à +0,18 pour Vouziers) ;

Le centre de NHANA a une évolution moyenne comprise entre +0,10 et +0,13, comparable aux moyennes française et belge. Cette zone inclut l'ouest de la province de Namur et le sud du Hainaut et du département du Nord\* ;

Le nord de NHANA, à l'exception de Douai, montre une faible évolution de l'indice de vieillissement (de +0,06 à +0,08). La population y est jeune et/ou l'afflux de population jeune ou adulte freine le vieillissement.

Figure 16

### Indice de vieillissement en 2000 selon le sexe



Sources : F - Populations INSEE estimées au 1<sup>er</sup> janvier  
B - Registre état civil, INS

#### Des indices de vieillissement plus forts chez les femmes

Dans la zone NHANA, on compte 0,70 femme de 65 ans et plus pour une jeune femme de moins de 20 ans en 2000, contre 0,42 homme de 65 ans et plus pour un homme de moins de 20 ans. Cette différence provient principalement du nombre plus important de femmes âgées. En 1995-1997, l'espérance de vie féminine dans la région NHANA était de 79,5 ans, alors que celle des hommes était de 71,1 ans.

La région NHANA, en raison de la population jeune du Nord\*, présente un indice de vieillissement plus faible qu'Ardaisnaut. En effet, ce dernier compte 0,82 femme âgée de 65 ans et plus pour une femme âgée de moins de 20 ans en 2000 (0,70 pour NHANA) et 0,50 homme âgé de 65 ans et plus pour un homme de moins de 20 ans (0,42 pour NHANA).

Les provinces belges présentent des indices de vieillissement plus élevés que les départements français, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

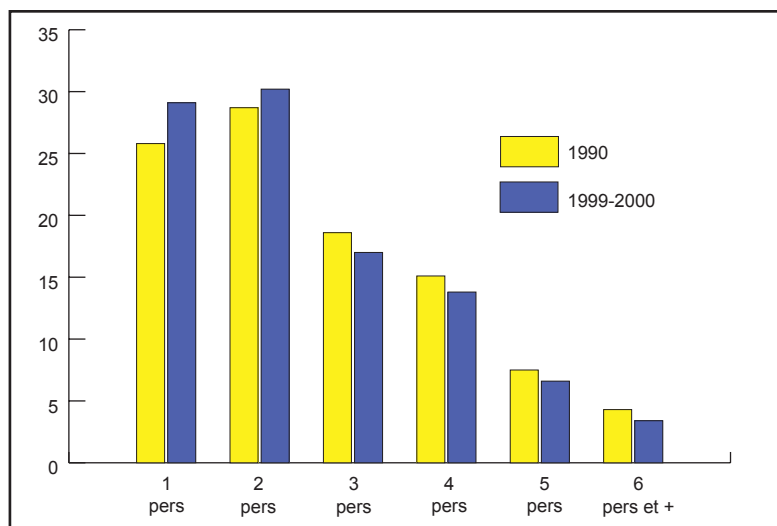
## Structure des ménages

**Ménage** : ensemble de personnes qui partagent un même logement (en dehors des ménages collectifs). Le ménage peut comprendre une ou plusieurs familles, ainsi que des personnes isolées.

**Famille** : sous-ensemble du ménage pouvant être constitué d'un couple avec ou sans enfant, ou d'une famille monoparentale (un adulte seul avec enfant(s)).

**Personne isolée** : personne qui ne fait partie d'aucune famille.

**Figure 17** Tailles des ménages de NHANA parmi l'ensemble des ménages en 1990 et 1999-2000 (en %)



Sources : F - INSEE, 1990 et 1999  
B - INS, ECODATA, 1990 et 2000

### De plus en plus de ménages de taille réduite

En 2000, les ménages sont essentiellement des ménages de petite taille (29,1 % des ménages sont constitués d'une personne et 30,2 % de deux personnes). Les familles nombreuses sont donc moins présentes.

En l'espace de dix ans, ce sont les ménages d'une seule personne qui ont le plus augmenté, suivis de près par ceux de deux personnes. Cette évolution recouvre des réalités différentes : les couples sans enfant et les familles monoparentales avec un enfant.

Parmi l'ensemble des départements/provinces constitutifs du territoire NHANA, les provinces belges comptent davantage de ménages d'une personne. En France, le département du Nord\* est celui qui a le plus de ménages de 5 et 6 personnes ou plus. Il est aussi, comparativement aux départements de l'Aisne et des Ardennes, celui où la part des personnes isolées est la plus élevée (28,4 % contre 26,4 % pour l'Aisne et 27,4 % pour les Ardennes).

Entre 1990 et 1999-2000, l'Aisne est le département pour lequel le pourcentage des ménages de 4 personnes et plus s'est davantage réduit, même s'il reste plus élevé qu'au niveau national.

**Tableau 3**

### Proportions de ménages en 1999-2000 selon le nombre de personnes (en %)

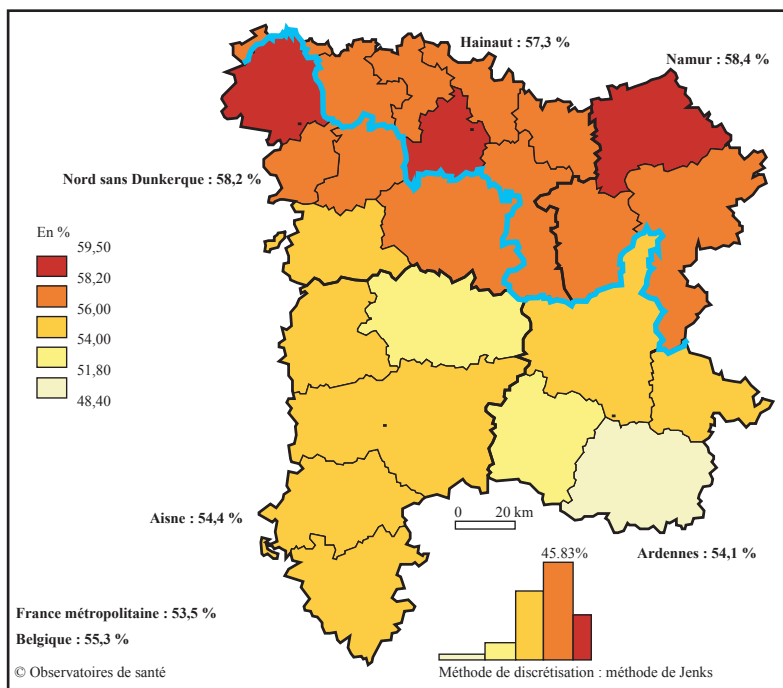
	Ménages composés d'1 personne seule	Ménages composés de 2 personnes	Ménages composés de 3 personnes	Ménages composés de 4 personnes	Ménages composés de 5 personnes	Ménages composés de 6 personnes et plus
Château-Thierry	25,6	32,2	17,3	14,8	6,9	3,2
Laon	26,1	32,0	17,5	14,5	6,7	3,1
Saint-Quentin	27,3	31,8	17,3	13,6	6,6	3,4
Soissons	25,7	31,6	17,4	14,6	7,1	3,6
Vervins	26,9	32,4	16,8	13,4	7,1	3,4
<b>Aisne</b>	<b>26,4</b>	<b>32,0</b>	<b>17,3</b>	<b>14,2</b>	<b>6,9</b>	<b>3,3</b>
Charleville-Mézières	27,7	31,1	16,8	14,3	6,8	3,2
Rethel	25,1	33,3	16,6	14,9	7,3	2,7
Sedan	26,9	31,7	17,5	14,1	6,7	3,0
Vouziers	29,1	34,2	15,2	13,4	6,0	2,1
<b>Ardennes</b>	<b>27,4</b>	<b>31,8</b>	<b>16,8</b>	<b>14,3</b>	<b>6,8</b>	<b>3,0</b>
Ath	27,4	31,9	19,7	13,7	5,2	2,1
Charleroi	33,7	30,4	17,3	11,7	4,6	2,2
Mons	32,8	30,4	17,9	12,4	4,5	2,0
Mouscron	28,7	33,2	17,6	13,3	5,1	2,1
Soignies	29,4	31,1	18,4	13,9	5,3	2,1
Thuin	27,7	31,8	19,0	13,9	5,5	2,1
Tournai	30,4	31,4	17,7	13,3	5,2	2,0
<b>Hainaut</b>	<b>31,3</b>	<b>31,0</b>	<b>17,9</b>	<b>12,7</b>	<b>4,9</b>	<b>2,1</b>
Avesnes sur Helpe	26,0	30,3	17,1	13,9	7,7	4,9
Cambrai	26,3	31,4	17,3	14,3	7,2	3,5
Douai	24,1	29,8	17,9	15,1	8,5	4,6
Lille	30,5	28,3	15,6	13,9	7,3	4,3
Valenciennes	26,7	29,2	17,1	14,3	8,2	4,6
<b>Nord sans Dunkerque</b>	<b>28,4</b>	<b>29,0</b>	<b>16,4</b>	<b>14,1</b>	<b>7,6</b>	<b>4,4</b>
Dinant	29,3	30,1	16,4	14,6	6,6	3,1
Namur	30,0	29,5	17,4	14,2	6,0	2,8
Philippeville	28,6	30,9	18,3	14,1	5,5	2,5
<b>Province de Namur</b>	<b>29,7</b>	<b>29,8</b>	<b>17,3</b>	<b>14,3</b>	<b>6,0</b>	<b>2,9</b>
<b>Ardaisnaut</b>	<b>29,6</b>	<b>31,3</b>	<b>17,6</b>	<b>13,3</b>	<b>5,6</b>	<b>2,5</b>
<b>NHANA</b>	<b>29,1</b>	<b>30,2</b>	<b>17,0</b>	<b>13,8</b>	<b>6,6</b>	<b>3,4</b>

Sources : F - INSEE, 1999  
B - INS, ECODATA, 2000



Carte 5

**Proportions de familles avec enfants parmi l'ensemble des familles en 1999-2001 (en %)**



Sources : F - INSEE, 1999  
 B - INS, ECODATA, 2001  
 Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

Pour les données belges, il est important de préciser qu'en 1991, il s'agit des familles avec enfants de moins de 22 ans ; en 2001, ce sont les familles avec des enfants de moins de 25 ans.

Ainsi, en l'espace de dix ans, la province de Namur passe de la dernière à la première place parmi les départements/provinces de NHANA. Cette forte augmentation peut s'expliquer en s'aidant des indicateurs vus précédemment.

En effet, nous avons observé que la province de Namur a connu une très forte progression de population entre 1990 et 2000 (+0,53 % annuellement), et qu'elle est la seule à avoir gagné une population jeune (des moins de 20 ans) pendant cette même période. De nouvelles familles sont venues s'y implanter et la fécondité y a progressé rapidement (l'indice conjoncturel de fécondité en 1997 est en effet relativement élevé comparé à la moyenne belge). L'attractivité de la région namuroise a fortement augmenté depuis que la ville de Namur a été reconnue capitale de la Wallonie. De plus, la zone de périurbanisation de Bruxelles touche maintenant le nord de la province de Namur.

**... mais plus de familles nombreuses côté français**

Selon le nombre d'enfants par famille, on constate qu'en 1999-2001, les provinces belges de NHANA affichent des proportions plus importantes de familles avec un enfant que les départements français de la zone.

Les tendances s'inversent ensuite concernant les familles de trois enfants ou plus.

Ainsi, il y a certes plus de familles avec enfants côté belge, mais ce sont des familles plus petites que celles des départements français de NHANA.

**Plus de familles avec enfants du côté belge...**

Les proportions de familles avec enfants parmi l'ensemble des familles sont plus importantes en Belgique qu'en France.

En effet, on compte 55,3 % de familles avec enfants en Belgique en 2001, contre 53,5 % en France en 1999.

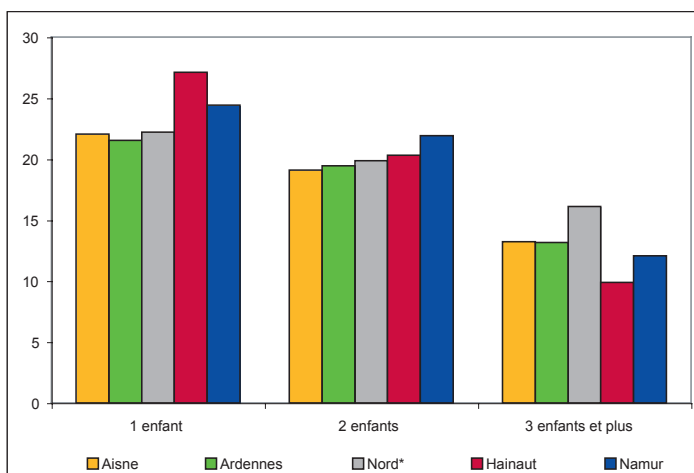
Les départements/provinces de NHANA dépassent les moyennes nationales (57,3 % en 1999-2001). Au sein de NHANA, ce sont les départements/provinces du nord qui affichent les plus fortes proportions : 58,4 % dans le Namurois, 58,2 % dans le Nord\* et 57,3 % en Hainaut contre 54,4 % dans l'Aisne et 54,1 % dans les Ardennes.

Entre 1990-1991 et 1999-2001, ces proportions ont cependant diminué : -4,0 points dans le Nord\*, -4,6 dans l'Aisne, -5,6 dans les Ardennes et -9,9 dans le Hainaut.

À l'inverse, la province de Namur affiche une augmentation des familles avec enfants : +3,8 points.

Figure 18

**Proportions de familles selon le nombre d'enfants parmi l'ensemble des familles en 1999-2001 (en %)**



Sources : F - INSEE, 1999  
 B - INS, ECODATA, 2001

## De plus en plus de personnes seules ou de familles monoparentales parmi les ménages...

En ce qui concerne la composition des ménages, ce sont les couples (avec ou sans enfant) les plus nombreux (56,4 % dans NHANA en 1999-2000), puis, les personnes seules (29,1 %) et enfin les familles monoparentales (11,6 %).

Toutefois, on constate, qu'entre 1990 et 1999 en France, et entre 1991 et 2000 en Belgique, les couples tendent à être proportionnellement moins nombreux parmi les ménages (-4,3 points), au profit des deux autres catégories (+2,4 points pour les familles monoparentales et +3,2 points pour les personnes seules).

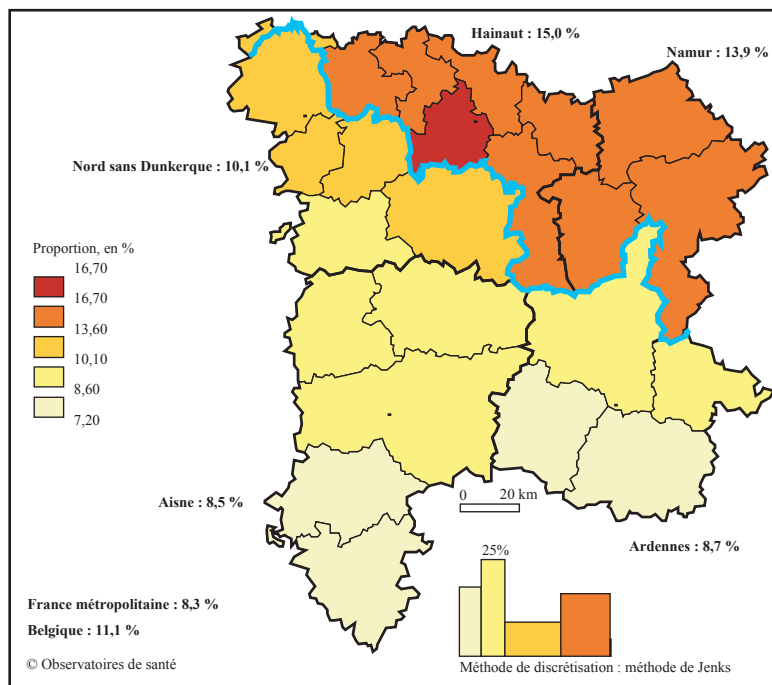
Cette situation résulte de trois tendances : l'augmentation des séparations et divorces transformant le couple soit en deux personnes seules, soit en une personne seule et une famille monoparentale ; un célibat prolongé ; et l'augmentation des personnes âgées vivant seules chez elles grâce à l'allongement de l'espérance de vie et au développement des aides à domicile leur permettant de retarder l'entrée en institution.

La carte 6 présentant la répartition des proportions de familles monoparentales parmi les ménages en 1999-2000 montre un gradient nord sud avec de hauts pourcentages en Belgique et notamment dans les arrondissements de Mons (16,7 %), Charleroi (15,1 %) et Ath (14,8 %)<sup>1</sup>.

À l'inverse, dans ceux de Vouziers (Ardennes) et de Château-Thierry (Aisne), les pourcentages sont réduits de moitié (7,2 % et 7,3 %).

Carte 6

## Proportions de familles monoparentales parmi les ménages en 1999-2000 (en %)



Sources : F - INSEE, 1999  
B - INS, ECODATA, 2000  
Fait avec Philcarto - <http://perso.club-internet.fr/philgeo>

## ... mais diminution des personnes seules parmi les 75 ans et plus entre 1990 et 1999

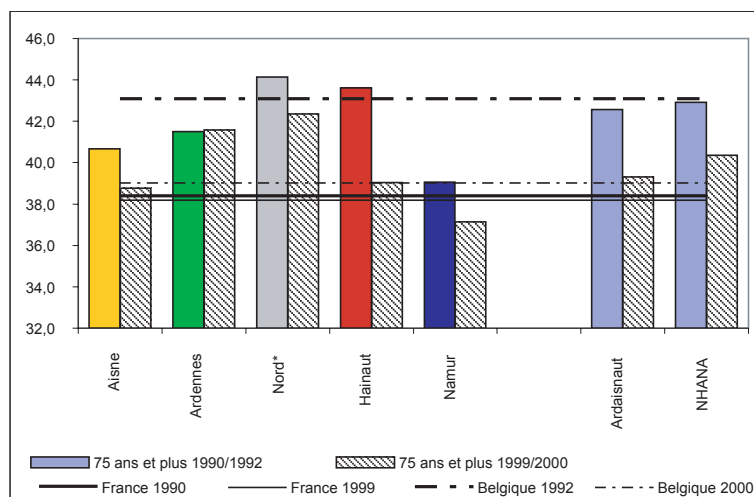
Plus l'âge avance, plus les personnes se retrouvent isolées. Ainsi, parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, environ 40 % vivent seules.

Cependant, entre 1990 et 1999 en France, et entre 1992 et 2000 en Belgique, la proportion de personnes isolées a augmenté dans toutes les classes d'âge, en particulier chez les 25-49 ans (dont l'augmentation a été en moyenne de 2,6 points).

En revanche, les personnes isolées de 75 ans et plus sont moins nombreuses (en moyenne : -2,6 points). À cela, deux hypothèses : une vie en maison de repos ou de retraite plus fréquente et plus longue ; et une espérance de vie accrue chez les hommes permettant une vie de couple plus étendue [34].

Par ailleurs, il est intéressant de noter que dans le Nord\*, la proportion des moins de 25 ans isolés a connu un accroissement très important (+2,7 points), surtout dans l'arrondissement de Lille (+3,0 points). Ceci résulte en partie de la population étudiante.

Figure 19 Proportions de personnes isolées parmi les 75 ans et plus (en %) en 1990/1992 et 1999/2000



Sources : F - INSEE, 1990 et 1999  
B - INS, ECODATA, 1992 et 2000

<sup>1</sup> Il convient de faire très attention aux chiffres fournis sur les familles monoparentales. En Belgique, les chiffres sur les ménages publiés par l'INS surestiment le nombre de familles monoparentales car on peut retrouver dans ce type de ménages des pères ou des mères avec leurs enfants qui vivent à la même adresse avec une personne non apparentée...

## Ce qu'il faut retenir...

Les quelques points présentés ici sont destinés à permettre au lecteur de garder en mémoire les éléments principaux de démographie caractérisant NHANA, et donc de mieux aborder les prochains chapitres.

### *Population et densité*

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, NHANA compte 4 727 750 habitants, dont près de la moitié habitent dans le département du Nord\* (2 178 264 habitants) et seulement 6 % dans les Ardennes (290 014 habitants).
- Les densités de population les plus élevées se localisent dans le nord de NHANA : 507 habitants au km<sup>2</sup> dans le Nord\* et 338 h/km<sup>2</sup> dans le Hainaut (contre seulement 73 h/km<sup>2</sup> dans l'Aisne et 55 h/km<sup>2</sup> dans les Ardennes).
- L'arrondissement de Lille est le plus peuplé et le plus dense de NHANA, contrairement aux arrondissements ardennais de Rethel et Vouziers.

### *Accroissement de population*

- Entre 1990 et 2000, Ardaisnaut perd annuellement 0,03 % de sa population, tandis que NHANA en gagne 0,09 % par an.
- La province de Namur a la plus forte croissance annuelle de population (+0,53 %), les Ardennes le plus fort déclin (-0,21 % par an).
- Entre 1997 et 1999, les soldes migratoires sont négatifs sur l'ensemble de la zone, à l'exception de la province de Namur qui enregistre un excédent migratoire de 0,37 % par an.
- L'Aisne et les Ardennes ont un accroissement annuel négatif entre 1997 et 1999 du fait d'un important déficit migratoire ; le Hainaut a une croissance négative à cause de soldes naturel et migratoire déficitaires ; le Nord\* gagne légèrement de la population grâce à un excédent naturel élevé, et Namur, de façon plus soutenue, grâce à la combinaison de taux naturel et migratoire élevés.

### *Fécondité*

- NHANA est particulièrement féconde avec un indice conjoncturel de fécondité (ICF) de 1,80 enfant par femme en 1997. Chaque département/province dépasse la moyenne nationale de son pays.
- Les plus forts ICF se trouvent côté français avec 1,92 enfant par femme dans l'Aisne ; 1,88 dans les Ardennes et 1,87 dans le Nord\*. Les provinces belges présentent des indices légèrement plus faibles (1,75 enfant par femme pour le Hainaut et 1,63 pour la province de Namur).
- Le taux de fécondité des mineures pour la zone NHANA est de 5,2 naissances pour 1 000 femmes de 14 à 17 ans en 1997. Les plus forts taux sont dans l'Aisne (5,6 ‰), le Nord\* et le Hainaut (5,4 ‰ chacun). Tous les départements/provinces de NHANA ont des taux de fécondité des mineures plus élevés que les moyennes nationales.

### *Pyramides des âges*

- On assiste à un double vieillissement de la population de NHANA : rétrécissement de la base (moins de jeunes) et augmentation du sommet (plus de personnes âgées).
- Les pyramides des départements/provinces de NHANA se résument en trois types distincts :
  - l'Aisne et les Ardennes présentent un creux marqué concernant les 20-24 ans : déficit de naissances lié à la crise économique, et départ des jeunes vers les villes de Paris et Reims ;
  - le Nord\* avec des jeunes proportionnellement plus nombreux au sein de la population : attraction de la ville étudiante de Lille ;
  - les provinces du Hainaut et de Namur avec des 0-24 ans en proportions équivalentes et des adultes de 35-45 ans plus nombreux.

### *Indice de vieillissement*

- En 2000, NHANA présente un indice de vieillissement de 0,56 personne de 65 ans et plus pour une personne de moins de 20 ans.
- Les départements français ont des indices de vieillissement plus faibles que les provinces belges (seulement 0,46 dans le Nord\*, 0,58 dans l'Aisne et les Ardennes, contre 0,64 dans la province de Namur et 0,71 dans le Hainaut).
- Entre 1990 et 2000, tous les indices de vieillissement augmentent. Le plus fort vieillissement se trouve dans le sud de NHANA (à l'exception de l'arrondissement de Château-Thierry), dans des zones rurales. À l'opposé, le nord de NHANA a une faible évolution de l'indice grâce à sa population jeune et à l'arrivée de jeunes ou d'adultes.

### *Structure des ménages*

- Les ménages sont de taille de plus en plus réduite. En 2000, 29,1 % des ménages de NHANA sont composés d'une personne et 30,2 %, de deux personnes. En 1990, ces proportions étaient respectivement de 25,8 % et 28,7 %.
- Les provinces belges ont davantage de ménages à une personne que les départements français. Le Nord\* est celui qui a le plus de ménages composés de 5 et 6 personnes et plus.
- Les familles avec enfants sont plus nombreuses côté belge, mais le nombre d'enfants est plus élevé côté français.
- Entre 1990-1991 et 1999-2000, on observe de plus en plus de personnes seules et de familles monoparentales dans NHANA (+3,2 points et +2,4 points).
- Les familles monoparentales sont plus nombreuses dans les provinces belges (15,0 % parmi l'ensemble des ménages dans le Hainaut et 13,9 % dans la province de Namur contre 8,5 % dans l'Aisne, 8,7 % dans les Ardennes et 10,1 % dans le Nord\*).

## Bibliographie

- [1] Antonov Zafirov Patricia, Vaillant Éric - **Projections de population du Nord-Pas-de-Calais en 2050 : un vieillissement inéluctable** - Division « Synthèses démographiques et sociales ». INSEE Profils Nord - Pas-de-Calais, n° 10 – Novembre 2001.
- [2] Baleste Marcel, Boyer Jean-Claude, Montagné-Villette Solange, Gras Jacques, Vareille Claude - **La France : Les 22 régions** - Éditions Armand Colin. Paris, 4<sup>e</sup> édition 1999 (1<sup>re</sup> version 1993). 332 pages.
- [3] Brutel Chantal - **Projections de population à l'horizon 2050. Un vieillissement inéluctable**. n° 762 – Mars 2001 - Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [4] Capron C., Debuisson M., Eggerickx Th., Poulain M. - **La dualité démographique en Belgique : mythe ou réalité ?** - in Régimes démographiques et territoires : les frontières en question. Séminaire international de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF) à La Rochelle - 22-26 septembre 1998, n° 9. AIDELF, PUF, pp 255-277.
- [5] CESRW-IWEPS - **Femmes et hommes. Portrait statistique** - Décembre 2005, 1<sup>re</sup> édition. IWEPS. 83 pages.
- [6] Conseil économique et social de la région wallonne - **La Wallonie face aux défis démographiques** - Revue du Conseil économique et social de la région wallonne. Numéro spécial mars 2005, n° 82, 139 pages.
- [7] Courson Jean-Pierre et Madinier Chantal - **Recensement de la population 1999. La France continue de vieillir. Le Nord - Pas-de-Calais reste la région la plus jeune** – n° 746. Novembre 2000 - Division « Recensements de la population », INSEE.
- [8] Cuchere Élisabeth - **Résultats départementaux du recensement de population de 1999. Nord : l'expansion pour le cœur du département** - INSEE Profils Nord - Pas-de-Calais, n° 1 – Janvier 2000. Division « Statistiques démographiques et sociales », INSEE.
- [9] Daguet Fabienne - **La fécondité en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle** – n° 873. Décembre 2002 - Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [10] Daguet Fabienne - **La fécondité dans les régions à la fin des années quatre-vingt-dix. Davantage de naissances à la campagne** – n° 963, avril 2004 - Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [11] Debuisson M., Docquier F., Noury A., Nantcho M. - **Immigration and aging in the Belgian regions** - Brussels economic review - Cahiers économiques de Bruxelles, vol.47, 2004. n° 1, pp 139-157.
- [12] Debuisson M., Eggerickx Th., Hermia J.-P., Poulain M. - **L'évolution de la population, l'âge et le sexe** - Monographie du recensement de population, n° 1. INS, 2000. Bruxelles.
- [13] Dekneudt Joël, Van Gheluwe Jean-Luc - **Une vision inédite du peuplement régional** - Service « Études diffusion », INSEE Profils Nord-Pas-de-Calais, n° 3 – Février 2000.
- [14] Docquier Frédéric - **La démographie wallonne : histoire et perspective d'une population vieillissante** - [http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie\\_Population/](http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Population/)
- [15] Doisneau Lionel - **Bilan démographique 2000. Une année de naissances et de mariages** – n° 757, février 2001 - Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [16] Doisneau Lionel - **Bilan démographique 2001. Le regain de naissances et des mariages se confirme** – n° 825, février 2002 - Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [17] Doisneau Lionel - **Bilan démographique 2002. Légère diminution des naissances** – n° 882, janvier 2003 - Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [18] Dumont Gérard-François - **La population de la France** - Éditions Ellipses. Paris, 2000. 240 pages.
- [19] Dutilleul Chantal et Houillon Vincent - **Les migrations des jeunes diplômés : mythes ou réalités régionales** - Service « Études diffusion », INSEE Profils Nord - Pas-de-Calais, n° 3 – Mai 2003.
- [20] Evrard Anne - **Projections de population à l'horizon 2030 : une croissance dans la dynamique du Bassin parisien** - INSEE Picardie Relais, n° 102 – 2002.
- [21] Evrard Anne, Hecquet Vincent - **Habiter en Picardie : souvent à la campagne, rarement en banlieue** - INSEE Picardie Relais, n° 93 – 2001.
- [22] Evrard Anne, Saint-Orens Anne, Tandeau de Marsac Guylène - **Les familles en Picardie : les petites entités redessinent le paysage familial** - INSEE Picardie Relais, n° 97 – 2001.

- [23] Hamez Grégory, Vaillant Éric, Van Gheluwe Jean-Luc - **Nuptialité et frontière : l'exemple franco-belge dans le Nord - Pas-de-Calais** - INSEE Profils Nord - Pas-de-Calais, n° 2 – Avril 2001.
- [24] Hulin Josiane - **Démographie – Les naissances en baisse** - INSEE Dossier Champagne-Ardenne, n° 17 – 2002.
- [25] Hulin Josiane - **Démographie – Un début de siècle plutôt favorable** - INSEE Dossier Champagne-Ardenne, n° 15 – 2001.
- [26] Hulin Josiane - **Recensement de la population de 1999 - Les familles plus nombreuses et plus petites** - INSEE Flash Champagne-Ardenne, n° 27 – Novembre 2001.
- [27] Hulin Josiane - **Recensement de la population de 1999 - La région reste perdante au jeu des migrations** - INSEE Flash Champagne-Ardenne, n° 30 – Mars 2002.
- [28] INED - **Populations. L'état des connaissances. La France ; l'Europe ; le monde** - Éditions La Découverte. Paris, 1996. 334 pages.
- [29] INS - **Perspectives de population 2000-2050 par arrondissement** - Institut national de statistique, bureau fédéral du plan. 2001, 357 pages.
- [30] Kafé Hélène, Brouard Nicolas, Doisneau Lionel – **Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis 20 ans ?** Population et Sociétés, n° 361 – octobre 2000. INED
- [31] Kaiser Ophélie - **Comme 44 000 Picards, j'élève seul(e) mes enfants** - INSEE Picardie Relais, n° 114 – 2003.
- [32] Macrakis Bénédicte, Blanchard Martine, Waszak Claude - **Recensement de la population en mars 1999. Aperçu des principaux résultats du département de l'Aisne** - INSEE Picardie Relais, n° 83 – 2000.
- [33] Mancuso Joselito et Watrelot Lambert - **Résultats départementaux du recensement de population de 1999 : vieillissement des périphéries des villes dans le Nord** - Service « Études diffusion », INSEE Profils Nord - Pas-de-Calais. Hors série n° 4 – 2000.
- [34] Meslé France – **Espérance de vie : un avantage féminin menacé ?** - Population et Sociétés, n° 402 – juin 2004. INED
- [35] Miermans P.-J., Van Hoyen H. - **Étude de la situation de la santé en Belgique sur base des chiffres de mortalité et d'espérance de vie** - Rapport de santé, Institut scientifique de la santé publique, service d'épidémiologie - IHE/EPI Reports, n° 2002-031, décembre 2002.
- [36] Ministère de la région wallonne - **Annuaire statistique de la Wallonie. Module général** - Ministère de la région wallonne, service des études et de la statistique. 1<sup>re</sup> édition décembre 1997, 2<sup>e</sup> édition décembre 2001.
- [37] Ministère de la région wallonne - **Annuaire statistique de la Wallonie. Module économique** - Ministère de la région wallonne, service des études et de la statistique. 1<sup>re</sup> édition mars 1999, 2<sup>e</sup> édition 2002.
- [38] Ministère de la région wallonne - **Annuaire statistique de la Wallonie. Module marché du travail** - Ministère de la région wallonne, service des études et de la statistique. 1<sup>re</sup> édition septembre 1999, 2<sup>e</sup> édition 2004 IWEPS.
- [39] Morales Victor-Pierre - **Deux siècles d'évolution démographique en Picardie** - INSEE Picardie Relais, n° 87 – 2000.
- [40] Nauroy Frédéric - **Principaux résultats du recensement de 1999. Département des Ardennes** - INSEE Flash Champagne-Ardenne, n° 20 – Octobre 2000.
- [41] Noin Daniel et Chauviré Yvan - **La population de la France** - Éditions Armand Colin. Paris, 5<sup>e</sup> édition 1999 (1<sup>re</sup> version 1986). 207 pages.
- [42] Omalek Laure - **Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations** – n° 805, septembre 2001- Division « Études territoriales », INSEE.
- [43] Pereira Claudine - **En Picardie, l'Oise freine le vieillissement de la population** - INSEE Picardie Relais, n° 91 – 2001.
- [44] Piercy Philippe - **La France ; Le fait régional** - Collection Carré Géographie ; Éditions Hachette. Paris, 2000. 288 pages.
- [45] Pison Gilles – **La population de la France en 2000** – Population et Sociétés, n° 366 – mars 2001. INED.
- [46] Pison Gilles – **La population de la France en 2002** – Population et Sociétés, n° 388 – mars 2003. INED.
- [47] Poulain M., Vandermotten C. - **150 ans de dualité démographique en Belgique** - Population et Sociétés - 1984. pp 137-154.
- [48] Robert-Bobée Isabelle – **Les femmes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un enfant** – n° 956, avril 2004 – INSEE Première, Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.
- [49] Vallin Jacques - **La population française** - Éditions La Découverte. Collection Repères. Paris, nouvelle édition 1994 (1<sup>re</sup> version 1989). 124 pages.

[50] Van Gheluwe Jean-Luc - **De plus en plus de frontaliers le long de la frontière nord-est** - Mission transfrontalière, INSEE Profils Nord - Pas-de-Calais, n° 1 – Mars 2001.

## Sitographie

[http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie\\_Population](http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie_Population)  
<http://www.cfwb.be/presentation/communaute/pg07.html>  
<http://www.trends.be>  
<http://www.web.be/communes/vilhai.htm>  
<http://www.belspo.be/belspo/home/publ/pubgen.asp>  
<http://www.umh.ac.be/>  
<http://www.student.be/fr/scholen/search.cfm?Zoek=all>  
<http://www.statistiques.wallonie.be>  
<http://www.statbel.fgov.be>  
<http://www.insee.fr>  
<http://www.ined.fr>  
<http://www.fnors.org/Score/accueil.htm>

# Glossaire

Ardaïsnaut - Ardennes Aisne Hainaut

ICF - Indice conjoncturel de fécondité

INED - Institut national des études démographiques

INS - Institut national de la statistique

INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques

IVG - Interruption volontaire de grossesse

NHANA - Namur Hainaut Aisne Nord\* Ardennes

ORS - Observatoire régional de santé

OSH - Observatoire de la santé du Hainaut

## Observatoire Régional de la Santé de Champagne - Ardenne



48, rue du Barbâtre  
F - 51100 REIMS  
Tél. : + 33(0)3 26 86 13 65  
E-mail : orsca@wanadoo.fr

## Observatoire Régional de la Santé de Picardie



Faculté de Médecine  
3, rue des Louvels  
F - 80036 AMIENS cedex 1  
Tél. : + 33 (0)3 22 82 77 24  
E-mail : ors@sa.u-picardie.fr  
Web : <http://www.ors.u-picardie.fr/>

## Observatoire de la Santé du Hainaut

PROVINCE DE HAINAUT



rue Saint-Antoine 1  
B - 7021 HAVRE  
Tél. : + 32 (0)65 87 96 00  
E-mail : [observatoire.sante@hainaut.be](mailto:observatoire.sante@hainaut.be)  
Web : <http://observatoiresante.hainaut.be>

## Observatoire Franco - Belge de la Santé



11, allée Vauban  
F - 59662 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. : + 33 (0)3 20 05 74 37  
E-mail : [ofbs@cram-nordpicardie.fr](mailto:ofbs@cram-nordpicardie.fr)  
Web : <http://www.ofbs.eu>

**Portail des projets transfrontaliers de santé :**  
<http://www.santetransfrontaliere.org>

### Copyrights

Microsoft Office X  
Adobe Illustrator®  
Adobe® InDesign®  
Philcarto©

### Réalisation

Macintosh® PowerBook G4

**ISBN 2-909195-36-8**

*Imprimé en mai 2006*